

## Procès-verbal du second conseil d'école 2010-2011

### Ecole élémentaire de Lasserre

22 Mars 2011 de 18h-20h

#### Présents :

- présidente et directrice, Mme A
- les enseignantes, Mesdames X, Y et Z
- les représentants des parents FCPE : Mme SAUTRE, Mme DUDOUET-BOSSART
- les représentants des parents Pas à pas : M. ORTS, Mme MARTINS.
- mairie de Lasserre : Mme PINEL conseillère municipale, Mme MOREAU, adjointe
- mairie de Mérenvielle : M. ALLEGRE, maire.
- la coordinatrice Anim'Action SIVOM : Cécile BIJOUX

Excusés : Mme B, enseignante, Mmes MONCLA, DAUVIAU et LOUIS enseignantes Rased et M. LOMBARDO, Inspecteur de l'Education nationale.

Invités : DDEN : le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mme BRABET et M. PASA ; et la mairie de Pradère.

#### **1) Bilan CLAE**

Le CLAE est dirigé depuis septembre 2010 par Séverine Le Hingrat.

Les effectifs ont augmenté : sur le temps de midi, en comptant les élèves de maternelle, nous atteignons un effectif de 130 enfants. Un problème est soulevé par les parents concernant le déplacement d'environ 50 enfants avec un seul animateur. Cette organisation est à revoir entre les interlocuteurs mairie/sivom/clae. Mme Bijoux recherche du personnel.

La mairie rappelle que l'inscription à la cantine se fait 48h à l'avance au plus tard.

Les parents FCPE s'interrogent au sujet de l'organisation du clae pour 2011-2012 : Le CLAE continuera de fonctionner à l'identique avant l'ouverture du pôle scolaire. Après l'ouverture, plusieurs possibilités : soit deux CLAE (un pour la maternelle et un pour l'élémentaire), soit un seul CLAE. Cette décision sera prise au mois de juin par le conseil syndical du Sivom. La problématique étant le transport des élèves d'un lieu à l'autre. Le Conseil Général qui s'occupe du bus ne propose qu'un transport pour l'école, et non pour le clae.

#### **2) Vie scolaire**

##### - Rappel des horaires

A 16h30 les enseignantes accompagnent les enfants à la sortie. Aucun élève ne doit rester seul dans l'enceinte de l'école. Si l'élève n'a pas l'autorisation de partir seul et que ses parents sont absents, il doit aller au CLAE. Les enseignantes ne sont pas tenues de rester après 16h30 au portail. Nous rappelons également que pour récupérer les enfants au CLAE, il faut passer par le rue principale.

##### - Evaluations CM2

Ces évaluations se sont déroulées en janvier 2011. Les résultats sont de 62,8% en français, et 54,3% en mathématiques.

Une question FCPE portait sur l'utilisation de ces évaluations. Les résultats sont anonymés puis remontés à l'Inspecteur de la circonscription et à l'Inspecteur d'académie. Cela servira de base, comme une photographie de tous les CM2 au niveau national, pour mieux cibler les réussites et les lacunes et donc les axes prioritaires pour les années à venir. Cela permet aussi en interne au niveau de l'école de cibler les élèves les plus en difficultés sur le cycle 3 pour leur proposer une aide plus personnalisée sur les mois de mars à juin : aide personnalisée, PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), stages de remise à niveau...

Les enseignantes du CM2 peuvent également adapter leur programmation aux acquis des élèves en fonction des manques et amener les élèves à valider le palier 2 du socle commun en fin de cycle 3.

Tous les parents du CM2 ont pu avoir un rendez-vous individuel pour connaître les résultats de leur enfant, feuilleter le livret de passation et s'entretenir avec l'enseignante.

A ce jour, nous n'avons pas encore accès à des résultats globalisés (circonscription, académie...). Cela ne devrait pas tarder, sur le site du ministère, il est indiqué que cela serait en ligne en mars 2011.

##### - Nouveau collège de rattachement

Nous sommes en attente de la décision officielle qui devrait être prise au mois d'avril par les CDEN des IA du Gers et de la Haute Garonne,. Actuellement le collège de rattachement est L'isle-Jourdain, mais cela devrait basculer vers Léguevin pour les enfants résidant à Lasserre, Pradère-les-bourguets et Mérenvielle. Pour les enfants qui arriveront de Ste Livrade, leur collège de rattachement restera Cadours.

#### - Sorties à venir

Les CP iront à Colomiers rencontrer leurs correspondants le 18 avril, et le 17 juin, ils se rendront à Animaparc.

Les CE1-CE2 partiront en classe transplantée à Seignosse du 10 au 13 mai (4 jours et 3 nuits). Les CE2-CM1 ont assisté à un concert de musique classique (orchestre de chambre du Capitole) le 22 mars avec les CE1-CE2. Les CE2-CM1 iront au village gaulois le 17 juin.

Le 21 avril après-midi, les CM1-CM2 iront danser devant le 3ème âge dans la salle du temps libre. Ils iront faire une randonnée à Bouconne en juin avec les CE2-CM1, puis le 19 mai les CM1-CM2 iront à Mons rencontrer leurs correspondants.

- Fête de fin d'année : vendredi 17 juin 2011. Nous proposons une auberge espagnole à 19h à l'extérieur s'il fait beau, sous le préau de la maternelle si mauvais temps ou vent. Si les associations de parents le souhaitent, elles peuvent organiser des jeux, une vente de boissons... il n'y aura pas de spectacle. La maternelle se joindra à nous.

#### - Photographie des élèves

Lors du premier conseil d'école, nous nous interrogeons sur les photographies d'élèves, leur utilisation, leur diffusion par rapport à la loi. L'animateur informatique de la circonscription a répondu pour l'Inspecteur. Il rappelle que l'utilisation dans le strict cadre scolaire n'est pas soumise à autorisation. Pour toute diffusion (CD, affichage, blog...), il préconise, je cite : « pas de photos sans autorisation, si possible uniquement des photos de groupe de plus de 8 personnes et pas de diffusion sans autorisation qui stipule le cadre de la diffusion. »

Le conseil des maîtres a décidé que les parents accompagnateurs ne prendront ni photos, ni films.

Si une enseignante désire faire un CD ou diffuser des photos des élèves par un autre biais (site web...), une autorisation écrite de chaque parent sera demandée en amont. Les parents auront le choix de refuser, auquel cas la photo ne sera pas diffusée ou alors le visage de l'enfant sera flouté.

#### - Diffusion du compte-rendu du conseil d'école

Les enseignantes ne souhaitent pas voir leurs noms sur Internet. Les procès-verbaux ou compte-rendus diffusés sur Internet par le biais des associations de parents ne devront donc pas présenter leurs noms.

#### - Rythmes scolaires

Les parents FCPE s'interrogent sur les rythmes scolaires. Le comité de pilotage de la consultation nationale sur les rythmes scolaires a remis mardi 25 janvier 2011 le "rapport de synthèse des auditions, des débats en académie et des échanges sur Internet" au ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Les orientations seront données à partir du 15 mai 2011.

Le rapport est consultable sur le site <http://www.rythmes-scolaires.fr/conference>

#### - Remplacement des enseignantes

Les parents FCPE soulèvent le problème du non remplacement des enseignantes en cas d'absence.

Lorsque celle-ci est imprévue, elle est signalée dès que possible à notre inspecteur et l'envoi d'un remplaçant se fait en fonction des disponibilités. A Lasserre élémentaire, c'est une petite école donc dès qu'une enseignante est absente, cela fait environ 8 élèves supplémentaires dans les 3 classes restantes.

Pour le cas d'équipes éducatives qui ont lieu en dehors du temps de décharge de la directrice (lorsque les partenaires ne sont pas disponibles le jeudi), il est arrivé une fois qu'un remplaçant soit appelé au dernier moment pour faire un autre remplacement ailleurs, laissant deux enseignantes de l'école avec 99 élèves à surveiller pendant 1h. Pour éviter que cette situation ne se reproduise, nous avons pris la décision de ne plus faire d'équipe éducative sur un autre jour que celui de décharge, en essayant de changer ce jour si besoin. Le cas échéant, l'équipe éducative pourra se tenir sans la directrice.

#### - Devoirs sur le temps du CLAE

L'association Pas à Pas avait proposé lors du premier conseil d'école une réflexion autour de la faisabilité de l'accompagnement des élèves dans la réalisation de leur devoirs durant le temps de CLAE, certaines enseignantes étant volontaires pour effectuer cet accompagnement. La mairie avait pris note et devait répondre. Les parents d'élèves avaient précisé qu'ils étaient prêts à payer pour ce service.

Il s'agissait de savoir si la mairie pouvait payer 1 à 2 h supplémentaire par semaine à des enseignantes pour effectuer ce travail.

Le retour de la mairie est négatif, les devoirs n'étant pas de la responsabilité du CLAE même si les parents payent. La seule solution est que les associations de parents prennent en charge l'organisation et la logistique de cette activité.

### **3) Sécurité**

#### **- Evacuation incendie**

Seuls deux exercices sont obligatoires par an. Le second exercice se fera au mois de juin. En attendant la fin du chantier, le lieu de rassemblement en cas de réel incendie reste derrière la mairie de Lasserre. Le chantier terminé, nous retrouverons notre lieu habituel de rassemblement en cas d'évacuation : le boulodrome.

#### **- PPMS**

Il est à l'ordre du jour du prochain conseil des maîtres. Il sera ensuite présenté à la mairie puis un exercice devrait être fait afin de pouvoir le présenter en conseil d'école au mois de juin.

#### **- Sécurité autour de l'école**

Une question des parents FCPE portait sur la réfection et de l'entretien des chemins d'accès aux écoles (côté rue des jardins et prairie). La mairie en prend note.

### **4) Le projet d'école 2010-2014**

Le projet a été validé par M. Lombardo, Inspecteur de la circonscription. Il s'intitule « Allons de l'avant ». Il comprend une analyse de la situation de l'école élémentaire de Lasserre, un bilan du projet 2006-2009 puis des fiches-actions regroupées dans 4 volets. L'intitulé des 4 volets est le même dans toutes les écoles de la Haute-Garonne.

Le volet 1 s'intitule « priorités pédagogiques et didactiques pour la fluidité des parcours des élèves ».

Le volet 2 s'intitule « suivi des élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages »

Le volet 3 s'intitule « déclinaison dans l'école des priorités académiques et départementales ».

Le volet 4 comprend l'enseignement des langues, l'éducation artistique, culturelle et sportive.

Dans ce projet d'école, nous nous sommes basées sur le bilan des années précédentes pour développer des actions en français, en mathématiques, en instruction civique et morale, dans la technologie de l'information et de la communication (l'informatique). Nous avons également souhaité orienter notre réflexion et nos actions vers « l'intégration et l'acceptation de ses camarades dans leurs différences », ce qui représente une fiche-action. Enfin, pour les langues, l'éducation artistique, culturelle et sportive, nous avons réalisé d'autres fiches-actions décrivant nos projets, nos fiches de suivi, nos sorties, nos enseignements.

*Ce projet d'école a été voté à l'unanimité par tous les membres du conseil d'école.*

### **5) Les effectifs**

#### **- 2010-2011**

Début novembre, les effectifs étaient les suivants : 21 CP, 21 CE1, 16 CE2, 20 CM1 et 20 CM2.

Ces 98 élèves étaient répartis ainsi : 21 CP avec Mme X, 25 CE1-CE2 avec Mme Y, 26 CE2-CM1 avec Mme Z et 26 CM1-CM2 avec Mesdames A et B

Depuis, 1 CP a rejoint la classe de CE1, et 2 nouveaux élèves ont également rejoint la classe de CE1. Nous avons donc actuellement 20 CP avec Mme X, 28 CE1-CE2 avec Mme Y, 26 CE2-CM1 avec Mme Z et 26 CM1-CM2 avec Mesdames A et B.

Niveau par niveau, cela donne 20 CP, 24 CE1, 16 CE2, 20 CM1 et 20 CM2 pour un total de 100 élèves.

#### **- Prévision pour 2011-2012**

La CTP a eu lieu jeudi 3 février 2011 et l'école élémentaire de Lasserre est en ouverture conditionnelle.

Cela veut dire qu'au vu des effectifs, théoriquement nous devrions avoir une cinquième classe (c'est le cas de toutes les écoles dépassant le seuil de 107 élèves).

L'effectif élémentaire pour 2011-2012 est calculé en ajoutant les 7 ou 8 élèves de Sainte-Livrade, ce qui nous fait arriver à un total d'un minimum de 108 élèves, voire plus en comptant d'éventuels enfants du voyage, ou des familles arrivant dans l'été ou en cours d'année. Ce qui fait une moyenne d'au moins 27 élèves par classe si nous restons à 4 classes.

A ce jour, la mairie propose de transformer l'actuelle salle du CLAE en 5ème classe, pour le début de l'année 2011-2012 jusqu'à ouverture de la nouvelle école (livraison prévue pour les vacances de Noël). L'école de Ste Livrade fermant, nous pourrions récupérer des tables, des chaises, des tableaux afin que cette classe puisse fonctionner. Le Sivom prévoit en 2011 un budget pour l'aménagement d'une classe.

L'Inspecteur insiste sur le fait qu'une ouverture ne se fait que dans des conditions matérielles satisfaisantes.

M. Lombardo doit venir procéder à une expertise avec M. le maire de Lasserre afin de pouvoir affiner sa réflexion avant la fin de l'année scolaire. Nous envisageons (parents d'élèves, mairies et enseignants) une réunion fin mai afin de réfléchir de manière collective à des arguments pouvant pencher en faveur de l'ouverture de la cinquième classe (nombreuses constructions, locaux adaptés dès le mois de janvier 2012, effectifs en hausse...) Un courrier vers l'inspection d'académie pourrait suivre.

Si la situation se présente bien, nous pourrions avoir une ouverture décidée en juin/juillet, ou suite au comptage des élèves présents à la rentrée de septembre.

## **6) Budget de l'école**

### - Budget mairie

Le budget pour 2011 est calculé sur l'effectif de septembre 2010, à savoir une centaine d'enfants. Il est actuellement de 40 euros par élève. A partir de septembre 2011, nous basculerons sur une trésorerie au niveau du Sivom.

Pour le bus, le budget alloué par la mairie est de 15 euros par enfant. En 2010 il était donc de 1500 euros (100 élèves à l'école élémentaire). Nous avons utilisé 1479 euros sur ce budget, pour 7 sorties en 2010. Pour avoir un ordre d'idée, Il faut compter environ 150 euros pour une sortie à Toulouse à la demi-journée rien que pour le bus, voire 250 si on sort à la journée. D'où l'importance de la coopérative scolaire pour pouvoir continuer à faire des sorties.

### - Coopérative scolaire

Le montant de la coopérative au 22 mars 2011 est de 5 142, 95 euros.

250 euros ont été récupérés grâce aux photos individuelles, de même a été remis à la banque un chèque de l'association Pas à Pas de 100 euros pour la classe transplantée grâce aux galettes. Environ 400 euros (cartes de vœux de FCPE), cette somme servira pour les quatre classes, et non uniquement pour la classe transplantée comme nous l'avions annoncé lors du premier conseil d'école.

Le marché de Noël a rapporté 105 euros de la part des deux associations. Nous avons également reçu 200 euros du foyer rural. 600 euros environ seront donnés de la coopérative pour la classe transplantée.

Nous remercions les deux associations et l'ensemble des parents d'élèves et rappelons que les différentes actions proposées (cartes de vœux, marché de Noël, loto, galettes...) sont à l'initiative des parents, et qu'il n'y a jamais d'obligation d'achat.

Une réflexion des parents Pas à Pas était de savoir s'il était utile d'avoir une importante somme d'argent sur le compte de la coopérative s'il n'était que faiblement utilisé. L'association précise que l'argent des coopératives doit servir à tous de la manière la plus généreuse possible de manière à réduire au maximum les frais des parents.

Nous précisons que nous avons besoin d'un fond de roulement pour pouvoir avancer de l'argent. Par exemple nous avons dû verser une avance de 1350 euros pour la classe découverte, cela a pu être fait grâce à la coopérative. Cet argent sert aussi au petit matériel de classe (abonnement à un journal...) mais également aux sorties scolaires qui n'ont pas nécessité de participation supplémentaire des familles jusqu'à présent. Plusieurs sorties sont encore prévues et elles resteront gratuites tant que la coopérative aura suffisamment d'argent dans la coopérative. Cet argent est réparti à peu près équitablement entre les classes, de manière adaptée aux différents projets de classe.

Une question FCPE était d'améliorer la sensibilisation des élèves et de leurs parents à l'objectif de la coopérative scolaire : Pour chaque sortie, nous expliquons aux élèves comment elle est financée, et le montant est écrit sur le cahier de liaison.

## **7) Le nouveau groupe scolaire**

### - Horaires en réflexion

En septembre, nous poursuivrons avec les horaires actuels. Le changement se fera dès l'ouverture de la nouvelle école. Pour l'instant, nous ne savons pas s'il y aura un ou deux clae, et c'est de cette information que dépendront les horaires des deux écoles (élémentaire et maternelle) afin de pouvoir transporter les élèves d'un lieu à l'autre. Le ramassage en bus se fera dès le 1er septembre 2011.

### - Avancement des travaux

Le chantier avance dans les délais prévus initialement. Il rencontre cependant des problèmes de vandalisme. Lors de la réunion fin mai au sujet de la 5ème classe, nous devrions nous rendre sur les lieux afin de faire un point sur l'avancement des travaux. Cela répondra également à la demande des parents FCPE et Pas à Pas qui souhaitent s'impliquer dans la réflexion autour du nouveau groupe scolaire.

**Le 3ème conseil d'école aura lieu mardi 14 juin 2011 de 18h à 20h.**